

Tarifs annuels 2021-2022

Formation réalisée par l'association Bagad de Vannes Melinerion,

Reconnue d'utilité publique par décret du 1er septembre 2017

DÉNOMINATION	COÛT	REMARQUE
COURS D'INSTRUMENT (bombarde, cornemuse, caisse- claire ou percussions)	Mineurs et étudiants : 195 € de frais de scolarité par année scolaire, + 20€ d'adhésion à l'association, par année civile Majeurs non étudiants : 300€ de frais de scolarité par année scolaire, + 20€ d'adhésion à l'association, par année civile	Les frais de formation sont payables en une ou trois fois. En cas de paiement en trois fois, trois chèques sont à remettre au moment de l'inscription, et au plus tard au mois de septembre
EVEIL MUSICAL	160 € de frais de scolarité par année scolaire, + 20€ d'adhésion à l'association, par année civile	
PARTICIPATION À UN DES ORCHESTRES SUIVANTS : Bagadig Ar Voused, bagadig 3, Bagad	20€ d'adhésion à l'association	
PARTICIPATION AU BAGAD LOISIRS	150€ par an, + 20€ d'adhésion à l'association	
PRÊT D'INSTRUMENT	Gratuit la 1 ^{ère} année uniquement (dans la limite du parc instrumental dont dispose l'association). Les autres années : 60€ par année scolaire	Caution demandée (non encaissée) : bombarde 1200€, cornemuse 600€.

Les instruments d'étude (practice, ...) ainsi que le consommable (anches, baguettes,...) peuvent être fournis par l'association, et sont facturés au prix coûtant.